

## ATTESTATION D'ASSURANCE

Le sousigné : Eddy VAN DEN BOSCH

Agent-souscripteur : S.A. ARENA

agit par procuration pour compte de la compagnie STARSTONE INSURANCE (EUROPE) AG

adresse : AVENUE DES NERVIENS 85, boîte 2 à 1040 BRUXELLES

déclare que la fédération suivante :

### **A C F F - Association des Clubs Francophones de Football asbl**

Représenté par : Le Conseil d'Administration  
Avenue Houba de Strooper 145  
B-1020 BRUXELLES

est assuré auprès de sa compagnie par le biais des polices d'assurances suivantes :

- +** **Accidents Corporels :** 1.116.530/A (*membres*)  
1.116.530/B (*non-membres*)  
1.116.530/C (*contractuels*)
- +** **Responsabilité Civile (Organisation/Exploitation) :** 1.116.531/A (*membres*)  
1.116.531/B (*non-membres*)  
1.116.531/C (*contractuels*)

souscrites pour compte de ses membres affiliés et confirme que dans le cadre des polices d'assurances susmentionnées couverture est acquise en ce qui concerne les activités sportives organisées par cette dernière et/ou ses clubs affiliés pour leurs membres, préposés, aides bénévoles et administrateurs, conformément aux prescrits de l'article 15, 17° du Décret du 08.12.2006 visant l'organisation et le subventionnement du sport en Communauté française.

Au besoin, une copie de cette police vous sera transmise sur simple demande.

Fait à Bruxelles, en date du 11.09.2017

POUR LA COMPAGNIE  
StarStone Insurance (Europe) AG  
Par procuration



Eddy VAN DEN BOSCH  
Directeur Général